

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 82 20
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/JM

Monsieur le Maire
de NOVEANT-SUR-MOSELLE
Mairie

57680 - NOVEANT-SUR-MOSELLE

**Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de GORZE
Accord avant le délai de 2 mois**

Metz, le 13 mai 2013

PJ 1 dossier
Copie du récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**➤ l'épandage des boues de la station d'épuration de GORZE
sur les communes de GORZE et NOVEANT-SUR-MOSELLE**

Ce dossier a été déposé par : **la Commune de GORZE.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

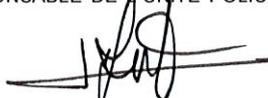
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2013-000030** en date du 20 Mars 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER